

ACTIONS AU NIVEAU DE L'AEROPORT CIVIL

Etat au 31 décembre 2020

L'ADMINISTRATION	
EXIGENCES :	RESULTATS :
Normes PSIA	Sont en cours d'écriture ; présentation automne 2021.

LES NUISANCES	
EXIGENCES :	RESULTATS :
Certaines compagnies côté SUD EST sont équipées de GPU. Celles qui n'en ont pas devraient contacter la direction de l'Aéroport. Cela se fait occasionnellement, car le service est facturé.	Ce n'est pas encore le top. A insister pour que les APU cessent d'être utilisés au profit des GPU proposés en location par l'Aéroport.
Le respect des routes de vols hélicoptères. Une demande de modification de l'entrée hélicoptères SUD/OUEST a été formulée par l'Aras à la Direction de l'Aéroport de Sion.	La Direction de l'Aéroport a fait la demande à l'OFAC, qui demande de présenter des éléments complémentaires. La validation n'est toujours pas effective.
Les places de stationnement et les routes de vols hélicoptères d'épandage doivent être réglementées en fonction des exigences de l'OFAC et de l'OPEV	Un nouvel emplacement est prévu sur une parcelle au Sud-Est de l'aéroport près de la Maison du Sauvetage ; il devrait être prêt pour mai 2021.
Les avions remorqueurs vol à voile survolent le quartier de Châteauneuf. Ils devraient suivre la volte 07 pour le retour sur la piste	Contact a été pris avec le Président du Club de vol à voile pour corriger les routes. Un suivi est en cours.

LES AMENAGEMENTS	
EXIGENCES / TRAVAUX :	RESULTATS :
Réaménagement du tarmac NORD - suite. Déplacement de la dernière maison en bois du côté SUD sur l'emplacement des Vergers.	Nouvelle provision de Frs 500'000.- en budget 2020 pour travaux qui seront effectués en 2021. Coût total : Frs 6,5 Mios. Le Canton prend à sa charge le 50% des frais, soit Frs 3'250'000.-
Déplacement des hangars de l'Aéro Club qui quitterait son emplacement NORD. Une solution se présente avec les baraquements des Vergers côté SUD, propriété de Arma Suisse.	Contrat a été signé avec Arma Suisse. Le déménagement est prévu pour octobre 2021.
Un musée de l'aviation sera construit près du nouvel emplacement de l'Aéro Club avec comme portique d'entrée la dernière maison en bois sise au Nord qui sera démontée et transférée	Construction prévue en septembre 2021
Réaménagement des places hélicoptères pour épandage devant hangar Air Glaciers car non-conformité avec les normes OPEV.	Ce site ne doit plus être utilisé par Air Glaciers pour les travaux de nettoyage et remplissage réservoirs mais uniquement pour le stationnement. Cf. point 3 « Nuisances »
Mur anti-bruit côté NORD sont prévus jusqu'aux terrains de football et la STEP. Le grillage sur la partie finale doit être remplacé (NO de l'Aéroport)	Sera construit en 2021 jusqu'à l'endroit où le canal est à ciel ouvert. Longueur : environ 360m.
FATO - SUD/ EST. L'emplacement décollage/atterrissage hélicoptères doit être repensé en termes de sécurité.	Une variante « rectangle » est à l'étude et sera présentée à l'OFAC. Remarque : Aucun hélicoptère ne devrait se retrouver au NORD.
Construction 5 hangars NORD-EST : paroi vitrée entre les bâtiments pour protection des riverains	Le dossier est prêt et 2 investisseurs se sont annoncés. A suivre.

CE QUE NOUS AVONS OBTENU OU QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2020	
EXIGENCES /TRAVAUX :	RESULTATS :
Réfection du tarmac Nord avec pose de deux GPU (suite) Pose de pylônes d'éclairage sur le tarmac NORD	Reporté en 2021
Prolongement du mur anti-bruit au Nord.	Reporté en 2021
Transfert du Groupe de Vol à Moteur GVM au SUD	Reporté en 2021
Respect des routes de vol et entrée sud-ouest - hélicoptères	En cours de discussion
Approche par satellite pour les avions de type Airbus A320 ou Boeing 737	L'Office fédéral de l'aviation civil a validé la modification des directives de l'aéroport, le 02.02.2016. Une période de deux ans pour vérification avait été accordée par l'OFAC, soit jusqu'en février 2019. L'Aras attend les résultats de ces tests.